



Formation

Conserver et sélectionner les semences paysannes potagères pour préserver la biodiversité cultivée

Sur la ferme « Le Ptit Potager de Gillou » (maraîchage diversifié et production de semences paysannes potagères), formation de deux journées avec Christian Boué (artisan semencier retraité du Biaugerme, auteur du livre "Produire ses graines bio") pour: i) identifier les principes de base de la production de semences paysannes potagères ii) identifier les enjeux agronomiques, techniques et organisationnels de la production de semences paysannes potagères.

Objectif global

A l'issue de la formation, les participants orientent leur système de production pour mieux préserver la biodiversité cultivée et renforcent leur autonomie en étant capable d'auto-produire et de sélectionner des semences paysannes potagères à la ferme.

Objectifs opérationnels

- Déterminer l'importance de la biodiversité cultivée potagère et de sa préservation ;
- Identifier les principes théoriques de la préservation et du renouvellement de la biodiversité cultivée potagère;
- Identifier les enjeux agronomiques, techniques et organisationnels inhérents à la production et à la sélection des semences paysannes potagères.
- Être capable d'introduire plus de biodiversité cultivée dans son système (choix variétaux, autoproduction et sélection de semences paysannes potagères).

Période et durée

15 -16 septembre 2025
2 journées (14 heures)

Lieu

1 lieu dit Courtebotte, 33430 GANS

Méthode pédagogique et moyens matériels

- Intervention en binôme (1 facilitateur, 1 artisan semencier) pour une pédagogie mixant échange entre pairs et transferts de savoir-faire pratique et théorique ;
- Animations participatives et transfert de pair à pair (échange bord de champ, jeux pédagogiques, atelier pratique) ;
- Outils participants : support pédagogique papier à l'appui des présentations théoriques, fiches techniques (réglementation, production de semences par espèce); compte rendu et documents ressources envoyés aux participants après la formation.



Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis par le formateur à travers l'organisation de points de compréhension réguliers et via les méthodes/outils pédagogiques mobilisées tout au long de la formation

Contenu et déroulé

Journée 1 – lundi 15 septembre

Matinée (3h30) 09h00-12h30

- 1) Inclusion et recueil des attentes, notamment les variétés, espèces ou familles intéressantes particulièrement les participants.
- 2) État des lieux sur la biodiversité cultivée potagère : définitions et types variétaux disponibles pour le maraîchage bio (lignées pures, HF1, CMS, variétés populations fixes, méthodes d'obtention) ; conséquence sur la biodiversité et sur l'autonomie individuelle et collective.
- 3) Les fondamentaux théoriques de la conservation et du renouvellement de la biodiversité cultivée potagères: rappel botanique, cycle et biologie végétale (annuelles, bisannuelles, vivaces), mécanismes de reproduction sexuée (allogamie, autogamie, type de fleur), notions génétiques de base (forces évolutives, hérédité des caractères...), les méthodes de sélection des semences paysannes (sélection massale positive/négative, critères d'amélioration, maintien du type variétal) et leur conséquence sur la biodiversité cultivée.

Après-midi (3h30) 13h30-17h00

- 1) Tour des parcelles et échanges autour des espèces et variétés cultivées : itinéraires techniques, contraintes spécifiques à la production de semences (éloignement, isolement, nombre de porte graines, rotation...), conduite des portes-graine par familles observées (alliées, cucurbitacées, solanacées, apiacées, astéracées) et méthodes de sélection des semences paysannes.
- 2) Évaluation à chaud de fin de journée.

Journée 2 – mardi 16 septembre

Matinée (3h30) 08h30-12h00

- 1) Inclusion et retour sur les acquis de la journée 1 (animation type « réveil pédagogique »).
- 2) Retour sur l'itinéraire complet de production de semences pour les espèces/familles abordées la veille ; organisation d'une parcelle de production de semences ; itinéraires complets sur les familles botaniques non présentes au champ ; points techniques sur la récolte, l'extraction ou le battage, le tri, la conservation et la qualité des semences (taux de germination, maîtrises des ravageurs ou pathogènes éventuels...).

Après-midi (3h30) 13h00-16h30

- 1) Compréhension du cadre juridique en vigueur sur les semences : Catalogue officiel, droit de propriété, domaine public, échange et/ou commercialisation semences & plants....). Conséquences sur la biodiversité cultivée.



Association Mètis
23, chemin des remparts, 47360 PRAYSSAS
SIRET n° 899 142 152 00011
Organisme de formation enregistré sous le n°75470160347
auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

- 2) Atelier en petits groupes autour d'échantillons de porte-graine à battre ou extraire (carotte, oignon, tomates, courges...) : apports théoriques et pratiques sur la récolte, l'extraction, le battage, le tri et la conservation/stockage des semences paysannes.
- 3) Évaluation à chaud de fin de formation

Public

Maraîchères et maraîchers dans une démarche d'agroécologie paysanne intéressés par la thématique variétés & semences ; paysans et paysannes souhaitant développer une activité de production de semences potagères ; porteurs de projet en maraîchage dans une démarche d'agroécologie paysanne intéressés par la thématique variétés & semences, salariés et bénévoles d'organisation en lien avec le maraîchage et le jardinage.

Pré requis

Aucun

Participants (taille mini et maxi du groupe)

7 personnes minimum ; 12 personnes maximum

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous. Vous pouvez être concernés par une situation handicapante ou difficile, qu'il est nécessaire de prendre en compte (problèmes moteurs, mentaux, auditifs, visuels...). N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins en amont (notamment dans les champs dédiés du formulaire d'inscription) quelque soit votre situation pour que l'on puisse ensemble aménager au mieux la formation (Frédéric Latour responsable OF et référent handicap, collectif_metis@riseup.net)

Modalités d'inscription et délais d'accès

Pré-inscription obligatoire en ligne avant le 8 septembre 2025

<https://framaforms.org/conserver-et-selectionner-les-semences-paysannes-potageres-pour-preserver-la-biodiversite-cultivee>

Une prise de contact (mail ou téléphone) sera effectuée après réception de votre pré-inscription pour bien valider votre inscription.

Validation

Certificat de réalisation

Tarifs

[Adhésion obligatoire à l'association Mètis](#) (5 euros) pour des raisons d'assurances

- Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisant solidaire, porteurs de projet en démarche d'installation et éligible à Vivéa, le coût de la formation (36 euros/heure) est entièrement pris en charge par le fond de formation Vivéa ;
- Pour les salarié-e-s secteurs agricoles, para-agricoles, associatifs, autres : le coût de la formation (36 euros/heure) peut être pris en charge partiellement par l'OPCO



Association Mètis
23, chemin des remparts, 47360 PRAYSSAS
SIRET n° 899 142 152 00011
Organisme de formation enregistré sous le n°75470160347
auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

de votre entreprise. Nous contacter en amont de la formation. Ce tarif ne doit pas être un frein pour l'accès à la formation: pour les petites organisations, nous contacter, possibilité d'un tarif solidaire.

- Pour les indépendants (artisans, autoentrepreneur...), le coût de la formation (36 euros/heure) peut être pris en charge partiellement ou totalement par le fond d'assurance formation auquel vous cotisez (AGEFICE, FAFCEA...). Nous contacter en amont de la formation. Ce tarif ne doit pas être un frein pour l'accès à la formation: pour les petits artisans, nous contacter, possibilité d'un tarif solidaire.
- Pour les personnes non finançables, 80 euros/journée. Ce tarif ne doit pas être un frein pour l'accès à cette formation: pour les personnes à faible revenu, nous contacter, possibilité d'un tarif solidaire.

Repas: non compris, prévoir un repas tiré du sac pour les midi (auberge espagnole), en autonomie le soir. Hébergement: non compris. Possibilité de camper ou de poser un fourgon aménagé sur place.

Formateurs

- Christian Boué, ancien producteur de semences paysannes potagères au sein du GIE Biaugerme, avec 20 ans d'expérience de reproduction/sélection de variétés-population, auteur du livre « Produire ses graines bio » (éd. Terre Vivante)
- Frédéric Latour, animateur agricole spécialisé dans l'agroécologie et la biodiversité cultivée (association Mètis)

*Mètis est un collectif centré sur **la préservation et le renouvellement de la biodiversité cultivée ainsi que des savoir-faire associés dans le Sud Ouest de la France**, notamment via la conservation, la multiplication, la sélection et la diffusion de semences paysannes de céréales, l'accompagnement de dynamiques semencières locales, la recherche participative et la formation à la ferme. Dans la Grèce archaïque, **la mètis** est une forme de connaissance née de la pratique et de l'expérience. Mètis est membre du Réseau Semences Paysannes.*

Cette action de formation est soutenue par Vivéa



Retrouvez toutes les dates de nos formations
sur notre site web et inscrivez-vous :
<https://collectif-metis.org/index.php/formations/>
+ d'info : Frédéric Latour, responsable de la
formation / collectif_metis@riseup.net